

CIRCULAIRE N°32 **BIS** / 2022 – **8 juin** 2022

OBJET : AVANT-PROJET DES STATUTS DE LA FÉDÉRATION

DESTINATAIRES : RESPONSABLES DES UNIONS - CONSEILLERS FEDERAUX

Chers et chères collègues,

Comme annoncé dans les relevés de décisions des Conseils fédéraux, vous trouverez ci-joint l'avant-projet des statuts de la Fédération.

Une concertation avec les Unions sera organisée en 3 vagues

les 13, 15 et 22 juin 2022

De 9h00 à 12h00 en visioconférence

Le 13 juin	Départements de 01 à 32
Le 15 juin	Départements de 33 à 64
Le 22 juin	Départements de 65 à 973

Si vous ne pouvez pas vous connecter à la date fixée pour votre département, merci d'indiquer par retour, une des deux autres des 3 dates.

Cette inscription est obligatoire (Nom Prénom adresse électronique Union ...) pour recevoir le lien de connexion pour la visioconférence. **Merci de répondre avant le jeudi 9 juin.**

Ces 3 réunions successives permettront de recueillir vos propositions formulées par écrit – avant le 30 juin 2022- qui seront transmises à la commission de révision des statuts, afin de rédiger le projet qui sera envoyé au plus tard, avant le 18 novembre 2022, date de notre Assemblée générale extraordinaire, la veille de notre Congrès Fédéral au Kremlin-Bicêtre.

Seules les Unions inscrites pour une de ces 3 dates, recevront le lien pour se connecter. Merci d'indiquer cette date.

Amitiés laïques et fédérales.

P.J : Statuts de la Fédération
L'avant-projet des statuts de la Fédération.

